



**Pour un avenir plus juste**

## **Classe préparatoire intégrée de l'administration pénitentiaire**

*Ministère de la Justice  
2018-2019*

- **Objet de la CPI**

L'École nationale d'administration pénitentiaire, située à Agen (47), organise une préparation aux concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire (directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation et lieutenant pénitentiaire).

Cette préparation est destinée à toute personne titulaire des diplômes exigibles pour l'accès à ces corps par la voie du concours externe, et qui sont éligibles au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

- **Durée de la CPI : 10 mois**

- **Conditions d'accès**

Au-delà de la nécessaire éligibilité à l'allocation pour la diversité dans la fonction publique, les candidats à l'inscription à la CPI devront remplir, lors du dépôt de leur dossier, les conditions leur permettant de se présenter aux 4 concours de :

- directeur des services pénitentiaires
- directeur pénitentiaire d'insertion et de probation
- conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
- lieutenant pénitentiaire

*Les candidats doivent en outre :*

- être de nationalité française
- jouir de leurs droits civiques
- n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation criminelle ou correctionnelle

- **Nombre de places offertes : 20**

- **Date de retrait des dossiers d'inscription : à compter du 02 février 2018**

- **Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 25 mai 2018**

- **Épreuve orale de sélection : les 27 et 28 juin 2018**

- **Rentrée de la CPI : 05 septembre 2018**

**Pour toutes informations complémentaires :**

Site internet : <http://www.énap.justice.fr>

Adresse mail : [énap.s3p-ufd@justice.fr](mailto:énap.s3p-ufd@justice.fr)

[damien.mesnier@justice.fr](mailto:damien.mesnier@justice.fr)

Téléphone : 05 53 98 90 94

